



Licence professionnelle Conservation et restauration du patrimoine bâti

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conservation et restauration du patrimoine bâti. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028061

HAL Id: hceres-02028061

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028061>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conservation et restauration du patrimoine bâti

Aix-Marseille Université

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Conservation et restauration du patrimoine bâti* de l'université d'Aix-Marseille (AMU) s'inscrit dans la logique et les attendus des textes réglementaires pour une licence professionnelle. Elle n'ouvre qu'en troisième année de licence conformément à la réglementation, essentiellement pour des étudiants provenant d'*Histoire de l'Art et d'Archéologie*, mais pas seulement puisque des élèves de BTS et d'IUT, ainsi que des étudiants en reprise d'études faisant valoir une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou une VAP (Validation des Acquis Professionnels) peuvent l'intégrer à la suite d'un examen des dossiers par l'équipe pédagogique et la commission d'admission.

Cette licence professionnelle offre deux parcours différenciés, portant pour l'un sur la *Gestion et valorisation du patrimoine bâti* et, pour l'autre, sur le *Diagnostic et restauration du bâti ancien*. Cette offre cible des parcours orientés soit vers la gestion, l'animation et la valorisation des patrimoines bâti au sein d'un environnement culturel très riche qui est celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), soit vers une pratique plus technique dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti. Ces deux parcours sont complémentaires et répondent à une demande institutionnelle en lien avec l'inscription au patrimoine mondial de la ville d'Arles (lieu des enseignements) et de son patrimoine architectural antique, dont le rayonnement influence non seulement les autres périodes artistiques de la ville mais aussi de la région.

Les liens avec les institutions locales, régionales et nationales de la culture, du patrimoine, des bibliothèques et des musées dont le MUCEM induisent des obligations dans les contenus et les attendus de la formation et s'avèrent également un puissant levier pour l'offre de formation assurée majoritairement par des professionnels, l'encadrement des projets et des stages, et les débouchés en terme d'emplois et de métiers dont les compétences ont été établies par l'équipe pédagogique en étroite collaboration avec les professionnels des métiers et des institutions partenaires.

Analyse

Objectifs

Cette troisième année de licence, dite licence professionnelle *Conservation et restauration du patrimoine bâti* est ouverte aux étudiants en formation initiale et en formation continue. Elle est inscrite dans le domaine *Arts, lettres et langues* (ALL) et s'appuie également sur le pôle *Humanités sciences historiques et sociales*, le département d'*Histoire de l'art et archéologie*. Les objectifs sont ceux d'une licence professionnelle qui s'appuie dans ce cas précis sur une formation pluridisciplinaire en histoire de l'art, droit, en gestion, langues vivantes, animation du patrimoine et sa restauration. Les étudiants, formés dans une perspective professionnelle, ont le choix entre deux parcours *Gestion et valorisation du patrimoine bâti* et *Diagnostic et restauration du bâti ancien* qui dispensent une formation théorique et pratique se concluant par un stage au semestre 6 de cette année de licence professionnelle. Les débouchés professionnels visés sont ceux des métiers de l'accompagnement et de l'expertise patrimoniale dans des entreprises liées à la restauration du patrimoine bâti, dans les cabinets d'architecte ou dans les métiers de l'animation et de la valorisation patrimoniales. Les porteurs de cette licence ont conscience des enjeux liés à la spécificité de cette formation et cherchent à élargir le cadre de leurs collaborations aux échelles nationale et internationale.

Organisation

L'organisation et la localisation de cette licence professionnelle créée en 2004 sont claires et identifiables. Organisée sur un même site, à Arles, dont la municipalité finance et accueille la formation qui dépendait initialement d'Aix-en-Provence, l'année est construite autour de 10 modules de formation qui se déroulent sur les deux semestres de cette troisième année de licence. Le premier des deux semestres est organisé de telle sorte que les cours puissent être communs aux deux parcours et vise à dispenser une formation générale en connaissances sur le bâti. Au cours de ce semestre, l'étudiant se voit proposer un projet tuteuré. La différenciation entre les deux parcours s'effectue au second semestre où est effectué le stage. Le parcours plutôt tourné vers la gestion, l'animation et la valorisation du patrimoine permet aux étudiants de se former aux différents métiers de l'animation culturelle et patrimoniale. Celui centré sur la restauration est pensé comme plus technique et tourné vers des métiers plus spécifiques avec un marché sans doute plus restreint. L'équipe pédagogique réfléchit à une éventuelle fusion des deux parcours, mais cela pourrait leur faire perdre leur identité propre et visible des deux parcours actuels.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement est présenté comme unique au plan régional et même national, avec une forte implication des acteurs institutionnels et professionnels d'une région au patrimoine touristique d'intérêt national. La liste des partenaires institutionnels est très fournie : Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine à Marseille - CICRP ; Laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux à Arles - LERM ; Ecole d'Avignon ; Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural ; Ecole des Mines d'Alès ; Direction régionale de l'action culturelle - DRAC ; Conservation Régionale des Monuments Historiques Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine à Arles - STAP ; Service patrimoine ville d'Arles, Institut de Recherche sur l'architecture antique ; IRAA CNRS de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence ; Ecole nationale des Chartes ; secteurs associatifs et privés (Pôle industries culturelles et patrimoine Arles, Aslé Conseil, Entreprise Bourgeois (filiale Vinci) Fourques Gard (stages), Atelier Jean-Loup Bouvier (restauration de sculptures) Gard, ICOMOS (Conseil international des monuments et sites), A. Corros - consultant en ingénierie, diagnostic et expertise en corrosion et conservation des patrimoines (Arles). Cette liste fait apparaître une implication par des conventions du tissu professionnel régional. On notera cependant l'absence d'implication, du moins directe, du conseil général des Bouches-du-Rhône et de la Région PACA dans la formation.

Les porteurs de la licence professionnelle souhaitent renforcer les liens avec les BTS régionaux et l'IUT d'Arles avec des projets de constitution de banques de données numériques sur le patrimoine bâti, et renforcer les liens avec les entreprises des Monuments historiques, sans doute dans une perspective d'élargissement de l'offre de stages et de débouchés professionnels.

Equipe pédagogique

La licence professionnelle souffre d'un sous-encadrement universitaire. En effet, l'équipe pédagogique, composée de 24 personnes, comporte 3 enseignants-chercheurs (1 maître de conférences (MCF), 1 Professeur des universités (PR) et 1 enseignant-chercheur au statut non précisé), 19 professionnels (5 ingénieurs du Patrimoine ou IGE/IGR (Ingénieur d'études/Ingénieur de recherche), 3 responsables de services culturels de la ville d'Arles ou de la région PACA dont deux PAST, professeurs associés, 1 animateur du Patrimoine, 2 architectes, 1 infographiste, 2 chefs d'entreprise, 1 retraité, 3 responsables administratifs, 1 clerc d'avocat), ainsi qu'un doctorant et un docteur en géologie.

L'équipe pédagogique fait une large place à des professionnels du secteur public comme du privé dans les secteurs concernés par la formation. Les intervenants extérieurs sont pleinement intégrés à la vie de la formation, étant même majoritaires au sein du comité de pilotage. Ce dernier, de 4 membres se réunit tous les mois et l'équipe complète (24 intervenants) deux fois par an.

Le comité de pilotage est le même depuis la création de la licence professionnelle en 2004, ce qui est considéré comme un point fort face aux enjeux économiques rencontrés par la licence professionnelle qui s'est heurtée à des difficultés pour l'insertion des diplômés et pour l'obtention des offres de stages. Les contenus pédagogiques ont évolué et sont amenés à évoluer avec l'intégration d'une part importante de professionnels. Il ne semble pas, selon les rédacteurs, que ce déséquilibre entre universitaires et professionnels soit un frein au bon développement de la formation. Toutefois, l'implication des enseignants-chercheurs aixois ne répond pas aux besoins et explique sans doute en partie le déséquilibre entre professionnels et universitaires. L'équipe pédagogique et le comité de pilotage, surtout sont présentés comme vieillissants et nécessitent un rajeunissement et un renouvellement afin de pouvoir pérenniser la formation sur le site d'Arles.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La licence professionnelle, attractive accueille une trentaine d'étudiants répartis sur les deux parcours avec un intérêt plus important pour la spécialité <i>Diagnostic et restauration</i>. L'offre de stage se heurte aux problèmes économiques des collectivités, à la diminution des dotations et à la concurrence du Centre national de la formation publique territoriale - CNFPT qui, par ses offres de formations, prive la licence professionnelle d'un public qui pourrait être accueilli en formation continue ou en apprentissage.</p> <p>Cependant, les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante montrent que cette licence offre une insertion professionnelle satisfaisante. Les diplômés de 2010/2011, 2011/2012 et 2013/2014 ont répondu massivement aux enquêtes avec des taux de réponse oscillant entre 74 et 82 %. Ces enquêtes conduites à 30 mois après l'obtention du diplôme montrent un taux d'insertion situé entre 50 et 65 % dont plus de la moitié en CDI. Un peu moins de 50% des étudiants poursuivent un cursus de formation, Entre 1 et 3 % sont en recherche d'emploi.</p> <p>Les contraintes économiques et le souhait de poursuite d'études font de la formation un préalable à un parcours plus long et limite l'insertion professionnelle immédiate. Toutefois, ce décalage permet de répondre aux problèmes d'insertion professionnelle rencontrés avec la détérioration du contexte économique.</p> <p>L'insertion professionnelle, la stabilité des effectifs au cours de la formation et l'orientation vers de nouveaux métiers avec de nouveaux statuts donnent à cette formation une visibilité et une attractivité indéniables.</p>
Place de la recherche
<p>Les rédacteurs estiment que cette rubrique est sans véritable objet pour la licence professionnelle, bien qu'il y ait une initiation assurée par les intervenants du Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine de Marseille - CICRP ou du Laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux d'Arles - LERM, aux recherches sur les matériaux et sur la restauration du patrimoine, avec des visites de sites.</p> <p>Les étudiants disposent toutefois d'un accès à la recherche via les enseignements en <i>Histoire et Histoire de l'Art</i> dispensés par les enseignants-chercheurs de l'AMU en poste à Arles acceptant d'y enseigner. Un partenariat avec IRAA - CNRS à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme - MMSH d'Aix-en-Provence existe également.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les rédacteurs confirment que les compétences attendues qui sont les connaissances larges et approfondies du patrimoine bâti, la gestion et la valorisation d'un programme patrimonial urbain sur un monument historique ou sur un projet urbain de réhabilitation ou de valorisation, le diagnostic et la restauration, sont dispensées par la formation et acquises à l'issue de celle-ci pour des fonctions de conducteur de travaux ou une assistance à la maîtrise d'ouvrage.</p> <p>La fiche RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles mentionne la maîtrise de l'aspect administratif du patrimoine (législation et gestion), de l'aspect technique et organisationnel, de la connaissance des mécanismes de financement publics et parapublics, de l'analyse des informations scientifiques et techniques en cohérence avec les attendus des professions visées.</p> <p>La très forte présence des professionnels est analysée comme un atout qui peut être amélioré par la constitution d'un comité de certification en prise directe avec la réalité des enjeux et des objectifs professionnels visés par la formation.</p> <p>La place de la professionnalisation est donc un point fort de la formation. Les professionnels y occupent donc une place importante, tant dans les enseignements que dans l'équipe. La formation prévoit également en plus des stages la réalisation d'un projet professionnalisant tuteuré par petits groupes et permettant ainsi le travail en équipe. Il est envisagé de renforcer davantage cette dimension du projet en lui associant des élus.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le rapport souligne la progressivité et l'intégration des projets tuteurés et des stages au sein des milieux professionnels visés par la formation. Ainsi, les projets tuteurés sont constitués de petits groupes de 2 à 4 étudiants et une équipe pédagogique autour d'un projet de valorisation et de restauration (les deux spécialités de la licence professionnelle) d'un bâti.</p> <p>L'objectif des projets tuteurés est de mettre les étudiants en situation préprofessionnelle. L'évaluation est collective et donne lieu à un exposé oral et à la remise d'un rapport à la fin du premier semestre. Le rapport doit comporter un historique et un diagnostic du monument ou du site étudié. Dans un deuxième temps, les étudiants présentent un projet de restauration et de valorisation sous forme écrite et orale.</p> <p>Le stage de 12 à 16 semaines est complémentaire de la formation et peut s'effectuer dans l'une des deux options indifféremment, ce qui favorise l'acquisition de nouvelles compétences. Afin de faciliter les stages, l'université a noué de nombreux contacts et conventions accessibles sur une plateforme spécifique (base lpro). Le stage est validé par un mémoire favorisant le recul par rapport à l'expérience dite de terrain, soutenu devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique universitaire, de professionnels et éventuellement du tuteur de stage. Le rapport du projet tuteuré et le mémoire constituent la carte de visite professionnalisée de l'étudiant.</p>

Place de l'international
<p>Si des étudiants partent faire leur stage à l'étranger et si des étudiants étrangers viennent dans la formation pour comparer les politiques et les pratiques de gestion, valorisation et restauration des patrimoines bâtis, il n'y a pas d'accord spécifique et de politique internationale en la matière. C'est un enjeu dont les porteurs de la formation ont conscience et s'attachent à favoriser, sur la base des accords de la ville d'Arles avec la Tunisie notamment, une internationalisation de la formation par des échanges d'étudiants et des accords avec l'Algérie et la Serbie.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les rédacteurs insistent sur un recrutement sur dossier soumis à un jury (composé de membres de l'équipe pédagogique). Les étudiants relèvent de la formation initiale ou continue. Ils peuvent être admis par VAE et VAP. Ainsi, la formation permet à la fois de recruter des étudiants de l'UFR - Unité de formation et de recherches <i>Arts Lettres Langues Sciences Humaines</i> de l'université Aix-Marseille en <i>Histoire de l'art, Archéologie</i> voire <i>Histoire</i> ou <i>Géographie</i> en leur offrant un débouché professionnel dans un secteur porteur. Elle permet aussi d'attirer des étudiants en filière courte : BTS et UT de <i>Génie civil</i>, notamment dans son parcours <i>Diagnostic et restauration</i> élargissant ainsi le recrutement des filières <i>LLSH</i> et favorisant l'interdisciplinarité et la rencontre entre étudiants de cursus différents.</p> <p>Les étudiants peuvent bénéficier d'une mise à niveau conceptuelle, institutionnelle, administrative et technique qui ajoutée au stage, au projet tuteuré et au suivi individualisé, contribue à leur réussite.</p> <p>Un point fort de la réussite des étudiants tient à la présence active des professionnels qui suivent et encadrent en relation avec l'équipe pédagogique, un public constitué d'étudiants provenant de formations initiales mieux ciblées (DUT et BTS) ou de la formation continue avec un public plus mûr et plus ouvert.</p> <p>Le suivi étroit et le bon encadrement des étudiants en nombre maîtrisé permettent d'assurer leur réussite et de les accompagner dans leur orientation professionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'équipe pédagogique a conscience des enjeux numériques et de l'accueil de tous les étudiants (formation initiale, VAE, VAP, formation continue, en situation de handicap, etc. La licence professionnelle comporte 490 heures d'enseignements dispensés en cours magistraux et en travaux dirigés ; projets tuteurés inclus. Les étudiants bénéficient d'un enseignement d'anglais spécifique aux vocables du patrimoine et de la culture. Ils bénéficient également d'un enseignement en infographie en relation avec les métiers du patrimoine, et ils peuvent bénéficier de la plateforme informatique AMETICE que l'équipe pédagogique souhaite voir davantage sollicitée tout en valorisant la base de données numériques liées au patrimoine que la ville d'Arles a développé avec le soutien de la région PACA et de l'Union Européenne.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des travaux des étudiants est récurrente dans le cours de l'année sous la forme de contrôles continus que l'équipe pédagogique souhaite renforcer et multiplier. Les projets tuteurés (12 ECTS) sont évalués, à la suite d'une présentation orale, par cette même équipe réunie en jurys en décembre et en février ou mars, sur la qualité et la faisabilité des projets construits par les étudiants. Les stages (18 ECTS) donnent lieu à un mémoire exposé devant un jury différent de celui du projet tuteuré. Le responsable de l'étudiant peut être présent et l'évaluation intègre aussi une fiche de rapport de stage rédigée par le tuteur professionnel. Les étudiants connaissent ces modalités d'évaluation propres aux licences professionnelles.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'objectif du diplôme est de former des professionnels spécialisés dans le patrimoine bâti tant d'un point de vue administratif (dans les collectivités) que technique (dans les entreprises). De fait, c'est dans le cadre des deux options, par les contrôles continus, les projets tuteurés et le stage en immersion professionnelle, que les enseignants référents et l'équipe pédagogique réunie en jurys peuvent suivre l'acquisition des compétences administratives, institutionnelles, techniques et culturelles en lien avec la liste des compétences listées par la fiche RNCP.</p> <p>La formation dispose d'un passeport EUROPASS.</p>

Suivi des diplômés

L'équipe pédagogique considère comme un point fort le suivi des diplômés, effectué sous deux formes, par l'Observatoire de la vie étudiante - OVE et par la Ville d'Arles qui tient à jour des données sur l'intégration des diplômés formés sur son site universitaire. Les enquêtes menées depuis 2010 font apparaître une bonne intégration dans le monde professionnel des diplômés à l'échelle tant régionale que nationale. Toutefois, les conditions économiques actuelles faisant passer la valorisation et la restauration du patrimoine à un plan secondaire affectent les débouchés professionnels.

Il est envisagé de créer un réseau des anciens élèves (Alumni).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

De l'avis même des membres de l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement ne fonctionne pas vraiment, alors qu'il serait la structure idoine pour associer les professionnels et l'équipe pédagogique dans un projet commun de suivi, d'auto-évaluation et de perfectionnement des éléments de formation qui méritent d'être restructurés.

Les rédacteurs souhaitent une collaboration plus ouverte avec l'OVE et un droit de réponse et/ou de précision de certains points pour les retours d'enquêtes. En effet, les étudiants évaluent de manière régulière leurs enseignements par le biais des questionnaires d'autoévaluation des enquêtes de l'OVE et de la ville d'Arles, dont les résultats sont ensuite discutés au niveau de l'équipe pédagogique. L'équipe pédagogique s'engage à faire fonctionner le conseil de perfectionnement et fournit une liste de professionnels qui vont l'intégrer. Jusqu'ici, c'est l'équipe pédagogique qui assure le suivi des étudiants et intègre les améliorations.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'ancrage territorial et local est pertinent, puisqu'Arles est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, et possède les cadres de l'expérimentation et de l'analyse dont les étudiants peuvent bénéficier au cours de leur formation.
- La formation se déroule sur un site unique : Arles. La municipalité investit dans la formation et participe à son animation.
- L'offre de formation professionnalisante est bien dans un domaine technique et institutionnel aux critères stricts et bien définis.
- La licence bénéficie de nombreux accords et de participations de professionnels qui assurent de possibles stages et des débouchés professionnels, essentiellement à l'échelle locale et régionale.
- L'équipe pédagogique pérenne, dynamique, soudée et complémentaire, est un gage de la réussite et du rayonnement de cette formation auprès des acteurs de la culture et du patrimoine.
- Le cursus organisé de manière simple et cohérente, appuyé sur une pédagogie par projets et des stages pour un nombre maîtrisé d'étudiants, est garant d'une formation ouverte, professionnalisante, favorisant l'insertion professionnelle dans des domaines professionnels malheureusement aujourd'hui soumis aux restrictions budgétaires des politiques culturelles, patrimoniales et de la construction.

Points faibles :

- La formation souffre d'un ratio trop marqué en faveur des interventions professionnelles et d'une sous-représentation des universitaires, ce qui pourrait lui porter préjudice si les postes de PAST notamment, venaient à ne pas être renouvelés.
- Le conseil de perfectionnement n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.
- L'absence de grilles d'évaluations internes propres à la formation et pouvant aider le conseil de perfectionnement et l'équipe à améliorer la formation entraîne parfois une certaine incompréhension de l'équipe pédagogique quant aux résultats des évaluations de l'observatoire de la vie étudiante et de la ville d'Arles.
- Le faible engagement des collègues du département d'*Histoire de l'Art* et d'*Archéologie* de l'AMU et les difficultés rencontrées pour renouveler l'équipe de formation peuvent à terme menacer la formation et/ou son rayonnement local et régional.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Conservation et restauration du patrimoine bâti* bénéficie donc d'un encadrement pédagogique d'une très grande cohérence pédagogique et professionnalisante. Les enseignants-chercheurs de l'université d'Aix-Marseille doivent accompagner cette formation, au ressort essentiellement local et régional, afin qu'elle puisse recruter plus largement aux niveaux national et international. Elle est favorisée par des accords récents et des contacts en hausse à l'échelle méditerranéenne, un des axes forts de la politique scientifique et pédagogique de l'université d'Aix-Marseille.

C'est une licence attractive qui repose sur l'articulation entre un site patrimonial et une équipe pédagogique où les diverses branches professionnelles des métiers de la valorisation, de la gestion, du diagnostic et de la restauration patrimoniale convergent dans une offre de formation pertinente, efficace et réellement professionnalisante.

Toutefois, il faudra veiller à rééquilibrer le ratio largement défavorable des intervenants universitaires par rapport aux professionnels, et élargir encore plus la formation au niveau régional, national et international.

Le renouvellement des emplois PAST est également indispensable. Un engagement plus poussé des enseignants-chercheurs du département d'*Histoire de l'Art* et d'*Archéologie* serait souhaitable et de l'Université d'Aix-Marseille en termes de moyens en personnels.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

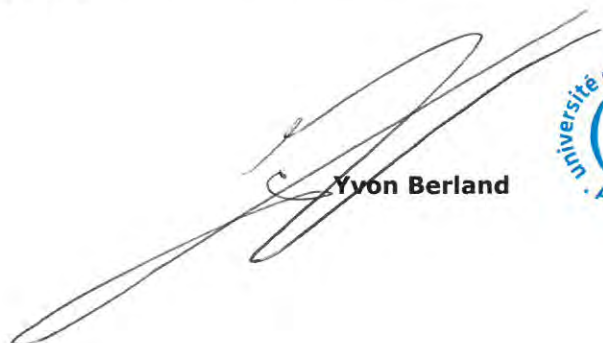
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

